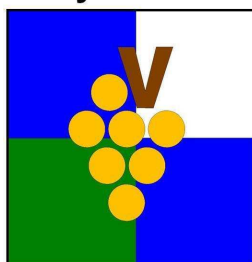


Vully-les-Lacs Magazine

Le magazine d'information à la population de la future commune de Vully-les-Lacs.

N° 2 - Octobre 2010

Vully-les-Lacs



Où en sommes-nous depuis mars dernier...

Rappelez-vous, en mars dernier nous vous faisons part de la volonté du Plénum de poursuivre le mandat qui lui avait été confié jusqu'à la fusion et ainsi de préparer au mieux l'échéance de juillet 2011. Pour ce faire un certain nombre de commissions ont été créées et elles ont pris le mandat, chacune dans leur domaine, d'amener et de préparer les éléments nécessaires pour un bon démarrage des futures autorités et de l'administration. Nous vous présentons ici l'état des travaux réalisés depuis 6 mois par chacune de ces commissions.

COPIL

Cl. Bessard

Le COPIL (comité de pilotage) se réunit chaque mercredi avant les Pléniums. Durant les 6 mois écoulés, il a pu mettre en contact différentes commissions entre elles pour une meilleure synergie des réflexions et des adaptations nécessaires pour amener à bien leur mandat. Il a aussi informé le Plénum de l'avancement des travaux entrepris par les commissions et parfois présenté des requêtes des commissions soumises à la décision du Plénum.

Le Grand Conseil Vaudois a accepté le décret de la fusion « Vully-les-Lacs » le 12 octobre 2010.

Archives

J.-C. Lauper

Un répertoire commun des archives a été créé, calqué selon le plan comptable AVSM, avec l'aide d'un consultant du service des Archives vaudoises et la précieuse collaboration des 7 secrétaires municipales. Cette opportunité nous a permis d'examiner et de tenir en main de vieux documents, par exemple de 1553. Les documents et objets dignes d'intérêt seront également répertoriés. Dans un premier temps, seuls les documents de travail seront ramenés au bureau communal de Salavaux. Avec le responsable de la protection civile, nous déterminerons un lieu fiable pour leur stockage. Les documents d'archives des 7 communes ne seront pas mélangés. Enfin une coordination des différentes commissions se fera en 2011 pour déterminer les procédures de clôture et de migration des dossiers et fichiers.

Bâtiments & Voirie

P. Willemin

L'inventaire des bâtiments et leur affectation est terminé. Les besoins en personnel et l'organisation de la voirie est en cours; à noter que nous comptons sur la continuité de nos employés auxiliaires actuelles. Nous allons budgétiser l'achat des nouveaux panneaux d'entrée de village pour qu'au 1er juillet 2011 tout soit

prêt pour la nouvelle commune. Une étude concernant la signalisation routière est en cours. Les déchetteries sont en cours d'évaluation, quand à leur emploi et leur fonctionnalité, mais elles seront en tous les cas maintenues dans leur site respectif.

Communication

B. Clerc

Le but est d'informer la population de la situation et surtout de l'état d'avancement des travaux des commissions au moyen de ce magazine. Deux nouvelles éditions sont encore prévues. Une en début d'année 2011 et la deuxième avant l'entrée en fonction de Vully-les-Lacs.

Contrats

S. Bonny

L'ensemble des documents concernant les assurances, baux agricoles, baux locatifs, droits de superficie et prêts hypothécaires ont été réunis. Travaux à faire: classer et répertorier le tout afin que la nouvelle administration puisse y chercher toutes les informations nécessaires.

Informatique

J.-M. Loup

L'administration de la commune de Vully-les-Lacs sera située à Salavaux dans les locaux actuels de la commune de Bellerive et dans l'appartement du 2^{ème} étage du même bâtiment. Le but est d'équiper la nouvelle administration dès mai 2011 du matériel nécessaire à son bon fonctionnement: ordinateurs, logiciels informatiques, téléphonie, internet, etc. Un inventaire de l'équipement de chaque commune a été dressé afin de déterminer quels équipements pourront être réutilisés et quels sont les besoins supplémentaires à acquérir. L'installation du matériel supplémentaire, la consolidation et validation des données informatiques (par ex. comptabilité) ainsi que la maintenance sera réalisée par une entreprise spécialisée.

Finances

Cl. Amiet

En accord avec le plénum, il a été décidé de reconduire les taux d'impositions 2010 avec -6 points pour 2011 dans les sept communes. L'introduction en 2011 de la nouvelle péréquation aura comme effet une bascule de -6 points d'impôts communaux contre +6 points d'impôts cantonaux. Les nouveaux montants de la nouvelle péréquation et de la facture sociale pour 2011 seront connus dans le courant du mois d'octobre. M. Busset, expert comptable spécialisé dans la comptabilité communale, a été mandaté afin de présenter un nouveau plan comptable. Dès que celui-ci sera accepté, M. Busset ventilerà les comptes 2009 des 7 communes actuelles dans le nouveau plan comptable. Il en sera fait de même avec les comptes 2010. Vully-les-Lacs pourra ainsi établir son premier budget ainsi que son taux d'imposition 2012 en ayant une comparaison des deux dernières années.

Personnel

B. Rindlisbacher

La structure de l'administration, les cahiers des charges ainsi que les profils des différents postes administratifs de la nouvelle commune ont été définis et approuvés par le Plénum. Ils serviront de base pour la constitution de l'administration avec le personnel actuel et - dans quelques rares cas - avec du nouveau personnel. Le personnel en place sera informé début novembre des détails lors d'une séance. Afin de faciliter la transition vers la nouvelle commune, la commission du personnel a également proposé des harmonisations au niveau des contrats de travail et des couvertures d'assurances.

Ceci est important pour la future gestion du personnel au sein de Vully-les-Lacs.

Projets

Ph. Tombez

Les idées développées dans le rapport final pour la fusion ont été reprises. Les dossiers principaux sont la zone artisanale, le tourisme et la situation scolaire sur le territoire de la future commune. Ces 3 éléments sont liés entre eux par la problématique des transports qui est aussi au centre des réflexions de la commission. Des contacts soutenus ont été liés avec la COREB. Cette dernière est positivement surprise des idées et des réflexions mises en avant, nous encourage de poursuivre sur cet élan et de positionner les projets qui feront de Vully-les-Lacs un interlocuteur reconnu et écouté au niveau régional. La poursuite des réflexions de la zone industrielle intercantonale, de l'établissement scolaire à Salavaux, du bureau du tourisme et des liaisons par des transports publics performants devraient permettre de préparer les bases de décisions stratégiques pour la nouvelle commune.

Règlements

C.-A. Failloubaz

L'objectif est de rassembler tous les règlements en vigueur dans les sept communes, de les ordonner de manière logique dans le but d'élaborer un outil simple et limpide d'aide à la prise de décision pour le futur exécutif. Le classement des règlements est terminé. Nous en sommes pour l'heure, en collaboration avec les autres groupes, à la collecte des données nécessaires aux calculs des taxes, notamment celles pour les "Déchetteries" et "Evacuation des eaux".

VULLY-LES-LACS veut faire la fête !!!

Votre future commune est à la recherche de volontaires pour créer un comité d'organisation d'une manifestation populaire mémorable prévue à l'occasion de son instauration.

Intéressé(e) ? Inscription par mail à events@vully-les-lacs.ch, ou par téléphone au 079/370 22 61 d'ici au 30 octobre 2010.



Une première séance d'informations et de constitution du comité est d'ores et déjà agendée au jeudi 4 novembre 2010. Elle se déroulera à la salle communale de Constantine.